



Des nouvelles de la petite église blanche

## Commission de vérité et réconciliation

JOHANNE GENDRON

**Je vais vous parler d'un sujet difficile, les pensionnats autochtones et la Commission de vérité et réconciliation (The Truth and Reconciliation Commission of Canada).**

**En avez-vous déjà entendu parler?**

Des années 1870 à 1996, des générations d'enfants autochtones (150 000) ont été enlevées à leurs familles, contre la volonté de celles-ci, et placées dans plus de 130 pensionnats à travers le Canada. La plupart des enfants ont été victimes de mauvais traitements, souvent négligés, mal nourris, non soignés lorsqu'ils étaient malades, battus et abusés sexuellement, beaucoup n'ont pas survécu à ces traitements, ceux qui y survécurent en sortirent traumatisés.

Ces pensionnats indiens étaient financés par le gouvernement fédéral et administrés par les églises. La volonté politique du gouvernement fédéral était de «régler le problème indien en tuant l'Indien dans l'enfant». Le département des Affaires indiennes en 1920 prédisait qu'en un siècle «grâce au travail de ces écoles, les peuples autochtones auraient cessé d'exister en tant que groupe culturel identifiable au Canada».



Gary Joseph et sa fille à Halifax lors de l'événement national en octobre 2011.

Le gouvernement et les églises se mirent d'accord sur le meilleur moyen pour y arriver: briser les liens familiaux qui rattachaient les enfants à leurs parents et à leur communauté. Les églises, y compris la nôtre, ont participé à ce système infâme.

Séparés de leurs parents et de leur communauté, dépouillés de leur langue, de leur identité culturelle et de leurs traditions, les enfants étaient destinés à faire partie de la culture dominante. Cette politique du gouvernement a échoué, mais les conséquences dévastatrices perdurent encore aujourd'hui.

En 1998, l'Église Unie a offert ses excuses aux peuples des Premières Nations, tout en reconnaissant que cette demande d'excuses se devait d'être suivie par des actes concrets.

En 2008, le gouvernement fédéral fit ses excuses et créa, suite à cela, la commission de Vérité et réconciliation ayant comme mandat de faire connaître aux Canadiens l'histoire complète des pensionnats autochtones et d'inspirer la réconciliation pour les individus, les familles, les communautés, les églises et le gouvernement.

Chaque personne affectée par l'expérience du pensionnat autochtone aura la possibilité d'y raconter son



Détail d'une image promotionnelle pour l'événement national du Québec en avril prochain.

histoire, celle-ci sera entendue et documentée.

### La commission bientôt à Montréal

L'Église Unie a promis d'appuyer et de supporter le travail de la Commission, qui a parcouru le Canada et qui arrivera bientôt à Montréal. C'est la dernière d'une des sept audiences nationales où seront recueillis les témoignages douloureux des survivants et de leurs familles, il est important pour eux et pour nous d'entendre et d'accueillir leurs témoignages.

C'est la seule fois où les travaux de la Commission et les événements seront en français et en anglais. La vérité peut nous amener vers la réconciliation; le fait pour nous, de prendre conscience, de reconnaître et de comprendre l'impact de l'héritage des pensionnats autochtones depuis des générations dans toutes les communautés des Premières Nations et le fait pour eux de partager, bien souvent pour la première fois, les traumatismes vécus peut-être un premier pas vers la réconciliation.

Vous êtes tous invités à être les témoins et/ou à venir témoigner de votre expérience des pensionnats autochtones lors de cette dernière rencontre historique de la Commission de vérité et de réconciliation qui aura lieu du 24 au 27 avril 2013 à l'hôtel Reine Élisabeth à Montréal. Pour plus d'informations visitez le site web cvr.ca ou le 1-888-872-5554.

Le mois prochain je partagerai avec vous le témoignage de Marc, mon superviseur d'études et traducteur/accompagnateur lors de mes cours en Saskatchewan. Marc a été témoin de la Commission qui eut lieu à Regina l'été passé, il m'a dit que c'était sans doute l'expérience la plus bouleversante de sa vie.

### Horaire des célébrations

Les célébrations en anglais ont lieu à L'Église Unie de Shawbridge au 1264, rue Principale, le dimanche à 9 h 15.

Les célébrations en français ont lieu à l'Église Unie de Sainte-Adèle au 1300, chemin Chantecler, le dimanche à 10 h 30.

# Journal des citoyens

## Devenez membre de votre journal,

Prévost • Piedmont • Saint-Anne-des-Lacs

Le journal des gens d'ici!

**Bientôt 13 ans de participation citoyenne!**

Au cours de ces années, plus d'une centaine de collaborateurs ont contribué bénévolement à produire ce journal. La véritable influence du *Journal*, c'est d'eux qu'elle vient et ils représentent les intérêts les plus variés de la communauté.

Le *Journal des citoyens* de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs est un tabloïd mensuel qui est distribué le troisième jeudi de chaque mois. Ce journal, qui est constitué en société à but non lucratif, a été fondé en novembre 2000 par des gens de la communauté. Il se veut un outil communautaire pour informer et rassembler la population quelles que soient leurs origines, quelles que soient leurs opinions politiques.

**Devenir membre est tout à fait simple.** Vous devez avoir 18 ans, souscrire aux objectifs du *Journal* et payer une modique cotisation de 5 \$ annuellement. Être membre, c'est démontrer son soutien et son attachement au *Journal* et lui permettre de continuer ce travail essentiel de communication dans la collectivité. Vous pouvez devenir membre en remplissant le coupon (aussi sur [www.journaldescitoyens.ca](http://www.journaldescitoyens.ca)) et en le faisant parvenir au *Journal des citoyens*, C.P. 603, Prévost, J0R 1T0, accompagné de votre paiement de 5 \$ à l'ordre des Éditions prévostaises. Vous pouvez obtenir plus d'informations en téléphonant au 450-602-2794 ou en joignant le [redaction@journaldescitoyens.ca](mailto:redaction@journaldescitoyens.ca).

**En devenant membre, vous pourrez assister à l'assemblée générale annuelle, qui aura lieu le 7 mars prochain, à 18 h pour le goûter (une confirmation serait appréciée) et 19 h pour l'assemblée, à la gare de Prévost, au 1272, rue de la Traverse.**

Pour voter à l'assemblée, il faut être membre, mais pour participer à la production du journal, vous êtes tous bienvenus le premier jeudi chaque mois à la gare de Prévost avec vos suggestions d'articles ou de photos.

*Journal des citoyens*, C.P. 603, Prévost, Qc. J0R 1T0

**Je désire devenir membre du *Journal des citoyens***

Voici ma contribution de 5 \$

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_